



ENGAGEMENT MOTOS ANCIENNES Journée du Mardi 14 Juin 2016
A retourner à : RAD RACING Team 47, Rue Julia 13005 MARSEILLE

Noms et Prénoms :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Permis de Conduire N°:

Email :

Le RAD RACING Team vous demande de bien vouloir respecter les recommandations suivantes :
Equipement tout cuir obligatoire - Casque Intégral homologué – Machine en bon état de fonctionnement –
Respect des drapeaux sur la piste, à savoir :

- Drapeau JAUNE : ralentir, danger, interdiction de doubler,
- Drapeau ROUGE : arrêt immédiat, retour au stand,
- Drapeau BLANC : véhicule sur la piste.

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

MOTO		
Marque :	Modèle :	A régler
Cylindrée :	Année :	Moto d'avant 1960 et 125 : 85€ Moto d'après 60 : 95€

Pour tous renseignements complémentaires : radracing@sunmotorcycles.fr ou 06.12.66.51.15 / 06.20.60.38.42.

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je soussigné M, Mme, Melle

déclare être informé(e) que le RAD RACING Team décline toutes responsabilités en cas de chute, d'accident provoqué ou incident sur les abords et sur le circuit du LUC et que je suis seul responsable des dommages causés. Je déclare être le seul conducteur de ma moto. Cette journée est organisée sous la responsabilité du moto-club zone rouge.

Le RAD RACING Team se réserve le droit d'exclure toute personne qui ne respectera pas les drapeaux et les consignes et dont la conduite sera jugée dangereuse pour elle-même et les autres.

Equipement complet en cuir ainsi que dorsale sont obligatoires, casque homologué.
Alcool et drogues interdits.

J'ai une licence FFM 2016 (joindre copie)

Type :
N° licence :
.....

SI VOUS N'AVEZ PAS DE LICENCE FFM

J'IMPRIME OBLIGATOIREMENT À L'AVANCE LE PASS CIRCUIT FFM 2016

Coute 17€ (sans les options)

Lien pour télécharger le formulaire : www.ffmoto.org/passcircuit (chèque à l'ordre de la FFM)

Conformément à l'article L321-1 du code du sport, vous devez être en possession d'une des 2 solutions ci-dessus pour rouler avec nous. Merci de votre compréhension.
CHEQUE OBLIGATOIRE POUR LA RESERVATION, et encaissé une semaine avant la date de la manifestation, sinon votre dossier ne pourra être considéré complet. Un refus ou une pénalité de 20 euros sera appliquée pour ceux qui ne respecteront pas cette consigne.

Lu et approuvé,
SIGNATURE du PARTICIPANT

Date

Signature